

Fiche synthèse -5

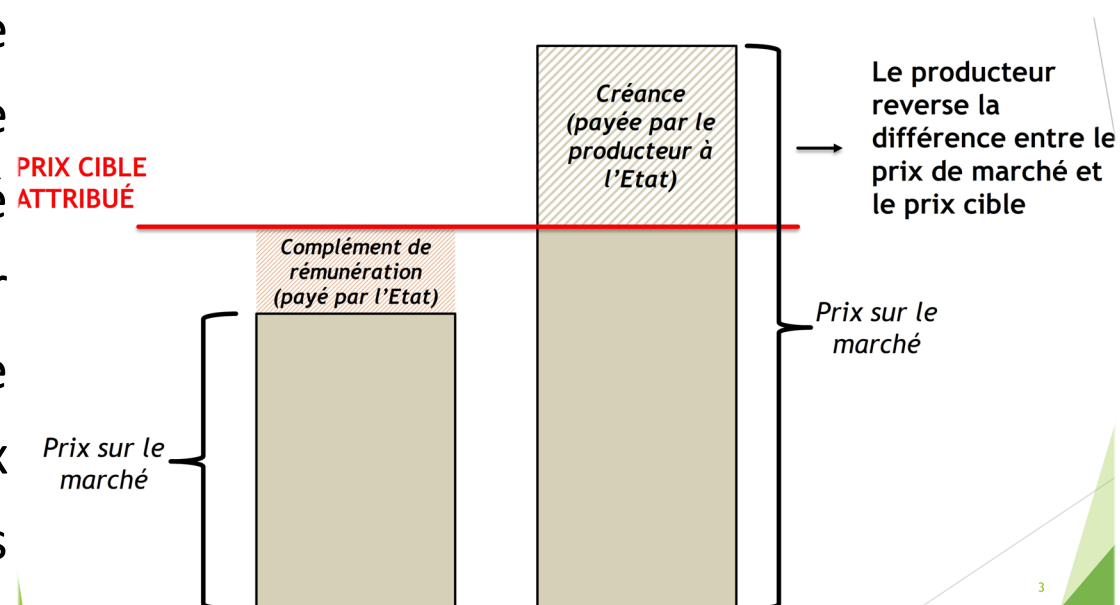


Le coût de production de l'éolien

Lors du dernier appel d'offres (PPE2) en 2022, 17 projets ont été retenus au prix moyen de 67,5 €/MWh. Le prix de vente pour le producteur est fixe sur toute la période du contrat qui dure 20 ans.

Pour comparaison le coût du nucléaire historique sera au minimum de 62€/MWh avec la prolongation des centrales existantes alors que pour l'EPR de Flamanville, le prix de référence sera entre 110€/MWh et 120€/MWh si l'on se réfère au coût de production de l'EPR d'Hinkley Point.

Depuis 2016, avec la mise en place du mécanisme de complément de rémunération, si le prix de marché est inférieur au tarif éolien fixé par arrêté, il reçoit un complément de rémunération. À l'inverse, si le prix est supérieur, les opérateurs éoliens remboursent la différence sur la base



des aides perçues de l'État : c'est donc une nouvelle ressource pour l'État.

Dans un contexte de crise énergétique où le prix de l'électricité a atteint en Europe des pics historiques (109,2 €/MW en moyenne en 2021 et 275,9€/MW en 2022), les parcs éoliens pourraient donc permettre à l'État de bénéficier d'un retour sur investissement public très rapide. Au final, le soutien public aux énergies renouvelables pourrait s'avérer bien moins élevé que prévu sur la période 2020-2050 en fonction de l'évolution des prix du marché de l'électricité.